

## Dict.fr, ou l'art de simplifier les démarches administratives des chantiers

Décembre 2007 -

Pour la première fois dans l'histoire des Trophées de l'Innovation des Tiers de Confiance, le jury a souhaité décerner une mention spéciale à la solution Dict.fr de la société éponyme.

Cette solution apporte une réelle aide à la gestion de la « Déclaration d'Intention de Commencement des Travaux ou DICT », un document obligatoire à adresser aux exploitants de réseaux avant tout début de chantier afin que ces derniers connaissent l'emplacement de leurs réseaux. Le service, destiné aux entreprises de travaux, bureaux d'études, exploitants de réseaux et collectivités locales permet aussi de gérer les DR (Demandes de Renseignements) et réceptionnés de manière simplifiée sur Internet dans le strict respect du décret n° 91-1147 de 1991. La solution Dict.fr ne cesse d'évoluer. Dernière nouveauté en date : la mise à disposition depuis septembre dernier des plans IGN, une fonctionnalité très appréciée par les entreprises effectuant des travaux en milieu rural.